Ce dernier siège à l'Assemblée nationale togolaise en qualité de député de l'Union des Forces de Changement (UFC, opposition) depuis octobre 2007.

Le document validé à l'issue de quatre jours de conclave, vise notamment à la consolidation de la démocratie à travers la prise en compte de la question du genre qui est aujourd'hui, un enjeu de développement.

Les grandes lignes portent entre autre sur l'émancipation et l'éducation de la femme, le rapport entre l'homme et la femme, la participation des femmes dans la prise de décision politique.

Selon le président de la Commission Genre, travail, emploi et bien-être social du Parlement de la CEDEAO, l'adoption de ce document constitue des "signes encourageants et des motivations supplémentaires pour créer un vrai tandem entre l'homme et la femme, acteurs inséparables de la gouvernance, de la démocratie et du développement".

"Nous dévons maintenant continuer à approfondir la réflexion en vue de la mise en place et de l'application effective des objectifs définis dans cette stratégie", a souligné M.Habia.

"Même si aujourd'hui, il est entendu que la notion +Genre+ ne signifie pas seulement la femme, ce serait vraiment anachronique de tenir à l'écart de la gestion de la cité, les femmes qui représentent plus de 50% de nos populations. Au Togo, les femmes représentent près de 52% de la population", a-t-il souligné.

Créée en 1975, la CEDEAO est un regroupement régional de quinze pays. Sa mission est de

promouvoir l'intégration économique dans « tous les domaines de l'activité économique, notamment l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, les questions monétaires et financières, les questions sociales et culturelles etc...

Source: **Savoir News**